

Valloire le 10 Avril 2019

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Le projet Club Med à Valloire est un projet tri-partite entre le Club Med, la Commune de Valloire et la SEM Valloire.

Je ne peux que vous confirmer le fort intérêt que la SEM VALLOIRE porte à ce projet car il est un véritable projet de développement durable de Valloire.

La bonne prise en compte du légitime et vital souci du développement durable ne peut pas esquiver l'importance de l'activité économique touristique à Valloire.

Le respect de notre histoire et de notre patrimoine naturel et architectural est également notre principal atout, atout touristique différenciant face aux usines à ski ou face aux villages de très basse altitude sans neige ni eau (75% des pistes de Valloire sont soit au dessus de 1 800 m ou exposées nord...les ressources locales en eau abondantes).

L'équilibre de notre écosystème est fragile; sans économie touristique, plus d'habitants, plus de charme de Valloire, même pour les propriétaires de résidences secondaires...

Il faut rappeler la réalité des activités concurrentielles et capitalistiques de la SEM VALLOIRE dont ont dit communément qu'elle est le poumon économique de Valloire : nos investissements coûtent cher, un télésiège débrayable c'est 8M€, un enneigeur 30k€, une dameuse 500k€, et notre équilibre financier dépend de la capacité d'accueil de la station, ne serait-ce que pour maintenir à niveau notre outil et rester concurrentiels

Si nous n'avons pas la prétention de savoir où est le point d'équilibre parfait, je sais qu'un projet Club Med à Valloire, c'est la perspective de 1 000 lits «bouillants» (85% de remplissage moyen sur toute la saison), au lieu d'une multitude de lits tièdes ou temporairement chauds dans une montagne plus «bétonnée» .

C'est en quelque sorte le juste compromis pour que Valloire ait une capacité d'accueil immédiate qui donne le temps par ailleurs aux Valloirins et aux propriétaires de rénover les lits diffus.

La SEM VALLOIRE ne peut donc que vous confirmer son fort soutien à ce projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président Directeur Général
Jean-Marie MARTIN

